

Marchés publics – 23 cantons et la Confédération adoptent la nouvelle plate-forme simap.ch

Entièrement renouvelée et mise en service le 1^{er} mars 2009, la nouvelle plate-forme constitue l'un des projets prioritaires de la Confédération et des cantons pour le E-government. Présentée au cours d'une conférence de presse qui s'est déroulée à Berne le 29 juin 2009 par Madame la Conseillère fédérale Doris Leuthard et Monsieur le Conseiller d'Etat vaudois François Marthaler, cette plate-forme Internet donne potentiellement accès à des marchés publics représentant un volume de 40 milliards de francs par année.

Mme Leuthard a souligné l'importance des marchés publics (8 % du PIB) et rappelé que la concurrence doit profiter aux collectivités publiques comme aux entreprises les plus compétitives. Elle a salué la réduction des coûts administratifs qui pourrait bien atteindre 350 millions de francs par année et exprimé le souhait de voir les procédures relatives aux marchés publics s'harmoniser dans la pratique, à défaut de l'être par une loi fédérale.

M. Marthaler a rappelé, quant à lui, le rôle pionnier du canton de Vaud dans cette démarche, puisque c'est dès 1999 que les marchés publics vaudois sont publiés sur une plate-forme électronique. Rapidement rejoint par d'autres cantons, ces collaborations ont conduit, en 2002, à la création de l'association Simap. Aujourd'hui, la Confédération et 23 cantons sont membres de l'association. En 2003, simap.ch publiait 450 appels d'offre, ce chiffre a passé à 2'700 en 2008 et devrait atteindre 4'000 en 2009.

Disposant d'un budget global de 600'000.- francs par an, l'association prévoit de développer de nouvelles fonctionnalités, correspondant aux besoins exprimés par les entreprises lors d'un sondage en 2008.

Une des prochaines innovations sera la possibilité d'être informé par abonnement des offres dans un domaine ou une région particuliers. Ainsi, une entreprise d'une branche donnée peut s'abonner pour recevoir tous les appels d'offre liés à son secteur ou son rayon d'activité.

Tant pour les entreprises que pour le secteur public, il est essentiel que les principes de transparence, d'efficience, de concurrence et d'égalité de traitement président à l'ensemble des processus liés aux marchés publics. En ce sens, la nouvelle plateforme simap.ch constitue un apport substantiel.

Lausanne et Zurich, le 29 juin 2009